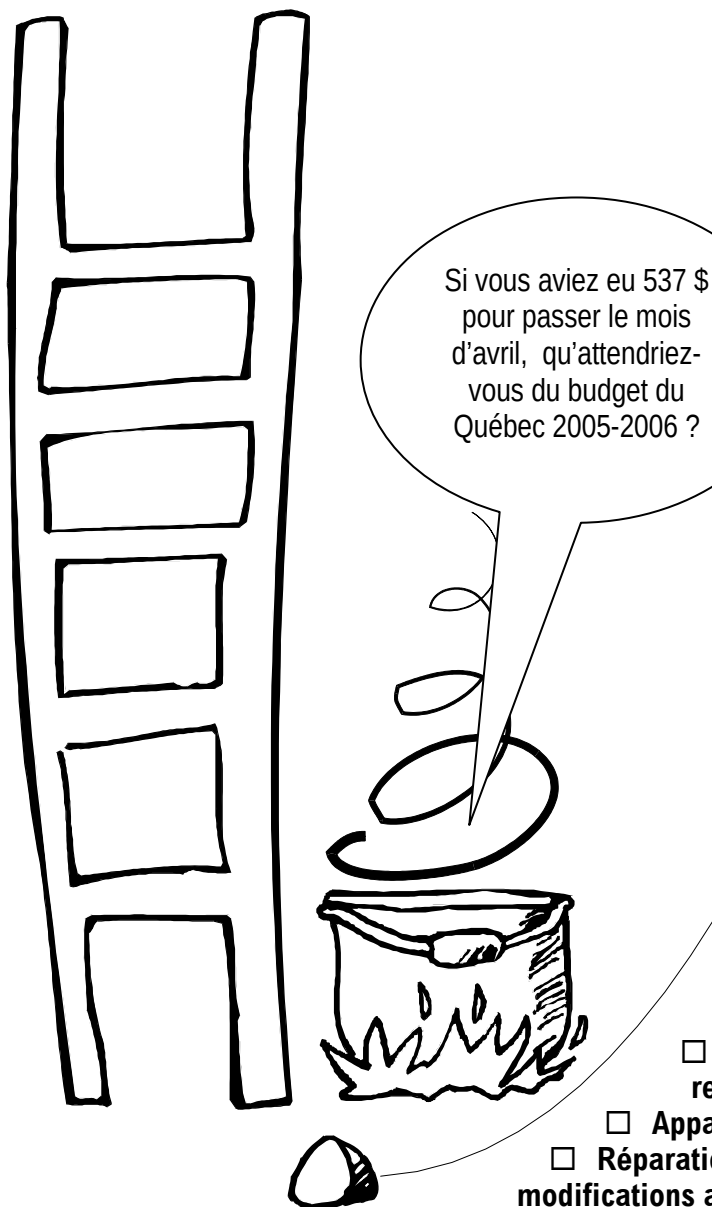




«Ni reculs, ni baisses d'impôt !»

Les mesures annoncées versus les mesures évoquées ou réclamées

En décembre 2002, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Cette loi engage une action permanente et continue en direction d'un Québec sans pauvreté. Le plan d'action prévu par cette loi a été rendu public le 2 avril 2004. Il contenait quelques avancées pour les familles et des mesures appauvrissantes pour les personnes à l'aide sociale, les plus pauvres dans cette société. Il a été suivi de reculs supplémentaires par des modifications au règlement de l'aide sociale. Un projet de loi encore en discussion, le projet de loi 57 destiné à remplacer la loi actuelle sur l'aide sociale, viendrait empirer encore les choses. La prestation de base à l'aide sociale est présentement de 537 \$ par mois, un montant impossible. Le budget 2005-2006 doit contenir ce qu'il faut pour réparer les pots cassés et pour améliorer la prestation de l'État dans la distribution de la richesse, les services publics et le développement. Il faut des décisions concrètes qui auront un impact immédiat pour le mieux sur les revenus et les conditions de vie des plus pauvres. Ça ne se fera pas sans y mettre les dollars. Tout le monde y gagnera. Chaque dollar placé au bas de l'échelle circule plusieurs fois dans l'économie et profite à tout le monde : la marmite se chauffe par le bas. Vous trouverez ci-dessous une liste de mesures évoquées publiquement en vue de ce budget. Elles sont placées grosso modo en fonction de leur point d'impact dans l'échelle sociale : agissent-elles sur l'économie et la société par le haut, par le milieu ou par le bas de l'échelle ? Vous trouverez au verso quelques indications à ce sujet. Nous vous invitons le jour du budget à pointer les mesures annoncées, à rayer celles qui n'auront pas été annoncées, à ajouter celles qui ne figurent pas déjà dans cette liste et à voir si le gouvernement a fait son travail...



- ☐ Réduction de la taille de l'État
- ☐ Partenariats privé-public
- ☐ Déréglementation et réduction des charges des entreprises
- ☐ Tarifications
- ☐ Baisses d'impôts

- ☐ Négociations du secteur public
- ☐ Compressions dans les services publics
- ☐ Conciliation travail-famille
- ☐ Développement des garderies
- ☐ Investissements en santé et en éducation

- ☐ Développement de l'économie solidaire
- ☐ Financement du communautaire
- ☐ Provisions pour l'application de la loi 112
- ☐ Formation, insertion et accès à l'emploi
- ☐ Logement social
- ☐ Meilleur respect des actifs à l'aide sociale
- ☐ Barème plancher (abolition des pénalités et coupures et couverture des besoins)
- ☐ Abolition complète de la récupération des pensions alimentaires à l'aide sociale
- ☐ Gratuité des médicaments prescrits à 12 000\$ de revenu et moins
- ☐ Appauvrissement zéro du cinquième le plus pauvre
- ☐ Réparation des reculs à l'aide sociale (demi-indexation et modifications au règlement) et à l'aide aux études



Danger : workfare, préjugés, culpabilisation, division aptel/inapte

Les mesures annoncées augmentent-elles ou réduisent-elles les écarts? Quel est leur impact sur les plus pauvres? À qui profitent-elles en premier? Mettent-elles en application la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ?



☐ **Réduction de la taille de l'État**

Profite à ceux/celles qui n'ont rien à gagner de la mise en commun des richesses pour le bien commun et de leur redistribution selon les besoins, i.e. à ceux/celles qui ont déjà tout gagné...

☐ **Partenariats privé-public**

Le gouvernement n'a que ces mots à la bouche. Qui va payer pour les profits qu'il faudra générer en plus des coûts des services autrefois dispensés sans rechercher un effet lucratif ?

☐ **Déréglementation et réduction des charges sociales et fiscales des entreprises**

Déjà bien avancé. Beaucoup réclamé par le patronat. Mesures à effet aléatoire. Défait la solidarité fiscale et sociale. Pas clair que ça maintient ou crée des emplois ou que ça améliore les conditions de travail. Risque en fait de provoquer le mouvement contraire. Approche «percolateur», par le haut, sans garantie d'impact au bas de l'échelle.

☐ **Tarifications**

Il faut avoir de bons revenus pour penser qu'on sera mieux à payer directement pour les garderies, les routes, les soins de santé, plutôt que de cotiser ensemble.

☐ **Baisses d'impôts**

Le nouveau gouvernement a dans ses promesses des baisses d'impôt de 5 G\$ sur cinq ans. Aura-t-il les disponibilités pour le faire ? Au prix de quoi ? Augmente directement les écarts. N'a d'effet que sur le 60% qui paie des impôts et avantage en premier les plus hauts revenus. L'effet prévu sur la consommation et sur l'économie ne se réalise pas. Les baisses d'impôt cumulatives depuis 2000 ont atteint un impact récurrent de 3,5 G\$ par année de moins en revenus pour l'État. Ce qui peut expliquer les difficultés budgétaires actuelles.

☐ **Négociations dans le secteur public**

Qu'en sera-t-il après deux années très antisyndicales du gouvernement Charest ? Impacts sur le milieu de l'échelle.

☐ **Compressions dans les services publics**

Rumeurs de compressions de 500 M\$, dont 150 M\$ à l'aide sociale. Ne pas évaluer comme un gain des compressions qui seraient moindres alors qu'il faut déjà réparer les reculs de la dernière année.

☐ **Conciliation travail-famille**

Impacts sur le milieu de l'échelle. Évolution souhaitée des modes de vie en lien avec les améliorations récemment apportées au congé parental.

☐ **Développement des garderies**

Les garderies à 5\$ par jour sont passées à 7\$. Le nombre de places reste insuffisant. Compressions de 60 M\$ en vue. Vigilance nécessaire.

☐ **Investissements en santé et en éducation**

Nécessité de maintenir des programmes universels. Réponses à trouver aux coûts croissants dans la santé. Contribution insuffisante du fédéral. Réinvestissement nécessaire des 103 M\$ coupés dans les prêts et bourses au détriment des étudiantEs les plus pauvres. Mesures par le milieu de l'échelle, kidnappables par le haut selon les choix faits.

☐ **Développement de l'économie solidaire**

Crée de l'emploi, des services et des entreprises collectives dans une approche transformatrice de l'«économie au service des personnes et des communautés». Suppose le maintien du secteur public. Semble mis de côté par ce gouvernement.

☐ **Financement du communautaire**

Crée de l'emploi, des services et des organisations dans une approche non marchande de l'activité humaine. Renforce les communautés et les personnes au bas de l'échelle. Développe le pouvoir citoyen, les solidarités, les sécurités et la cohésion. Année de renouvellement de l'entente triennale.

☐ **Provisions pour l'application de la loi 112**

Non seulement faut-il prévoir les fonds nécessaires à l'application de la loi, mais il est impératif de réparer les dégâts causés aux protections sociales de base (aide sociale, prêts et bourses, médicaments, salaire minimum, etc.). Un Québec sans pauvreté va supposer de trouver comment déplacer plusieurs milliards \$ du PIB pour qu'ils circulent à partir du bas de l'échelle. À viser d'abord : la couverture des besoins essentiels.

☐ **Formation, insertion et accès à l'emploi**

Zone de contradiction entre l'éthique officielle du travail et une approche de contrôle social qui crée des écarts entre chômeurs récents et de longue durée. Nécessaire, mais attention aux programmes à effets pervers. Suppose de changer la philosophie inefficace du tout à l'emploi pour faire confiance au potentiel des personnes et les soutenir.

☐ **Logement social**

Crise du logement qui perdure et s'aggrave. Mesure par le bas qui crée de l'emploi aussi dans la construction. Investissement toujours insuffisant malgré les promesses.

☐ **Meilleur respect des actifs à l'aide sociale**

Prévu par la loi 112. Nécessaire pour ne pas s'enfoncer dans la pauvreté et pour en sortir. La preuve est faite qu'un « coussin » fait une grande différence.

☐ **Barème plancher**

Réduit les écarts. Couvre des besoins essentiels non encore couverts et réduit de graves déficits humains. Assure une sécurité de base. Réinvesti illico dans l'économie locale. Approche progressive possible, à commencer par l'abolition promise des pénalités pour avril 2005.

☐ **Abolition complète de la récupération des pensions alimentaires à l'aide sociale**

Prévu par la loi 112 mais à un niveau non précisé remis dans le plan d'action à 2006. Il faut en finir complètement avec cette discrimination : la fiscalité ne comptabilise pas dans le revenu d'un parent la pension alimentaire versée pour un enfant, mais l'aide sociale, elle, la déduit de la prestation du parent après le premier 100\$ ce qui en prive l'enfant.

☐ **Gratuité des médicaments prescrits**

Acquis perdu envers les plus pauvres, à l'aide sociale sans contraintes sévères à l'emploi ou recevant le supplément de revenu garanti, dont les revenus de survie n'ont pas été augmentés avec l'instauration de la franchise. Préviend des problèmes de santé graves. Ne coûterait que 70 M\$ à assurer pour toute les personnes ayant moins de 12 000\$/an. Ne pas le faire entraîne des coûts humains et de santé plus grand pour l'ensemble de la société. Résistance incompréhensible du gouvernement précédent. Engagement encore non tenu du présent gouvernement de rétablir la gratuité pour les groupes qui l'ont perdue. Dans sa récente politique du médicament, Philippe Couillard le ferait pour les personnes âgées qui ont le supplément de revenu garanti, mais attendrait pour les personnes à l'aide sociale. Préjugite aiguë.

☐ **Appauvrissement zéro**

Maintient le pouvoir d'achat des plus pauvres. Empêche d'empirer. Réinvesti illico dans l'économie locale.

☐ **Réparation des reculs à l'aide sociale**

Il faut rétablir rétroactivement au 1^{er} janvier 2005 les 14 M\$ nécessaires pour indexer complètement les prestations d'aide sociale et les 44 M\$ pour annuler les modifications au règlement de l'aide sociale, de même que les 103 M\$ pour réparer les brèches dans l'aide aux études.

☐ **Tant que les besoins essentiels ne sont pas couverts dans les protections sociales, on condamne des gens à ça.**

